

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 octobre 2008  
(convocation du 13 octobre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45)  
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)  
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique  
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)  
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)  
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Mérignac - Organisation de la manifestation l'NOV du 10 au 13 octobre 2008 -  
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Transtech Aquitaine a pour objet de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que le transfert des techniques grâce aux échanges entre novateurs et industriels. Avec plus de 20 ans d'expérience, cette association apporte des réponses aux porteurs de petits projets innovants qui ne peuvent bénéficier d'un soutien structuré et complet, que ce soit en terme de propriété intellectuelle, prototypage, recherche d'investisseurs et négociation. Elle accompagne ainsi annuellement en moyenne une vingtaine de porteurs de projets.

Transtech Aquitaine va organiser, pour la quatrième année consécutive à Mérignac la manifestation l'NOV qui sera dédiée à l'invention dans les domaines de l'aéronautique et de l'éco habitat, et qui se déroulera du 10 au 13 octobre 2008 au Pavillon du Pin Galant.

L'lNOV est un rendez-vous des entreprises innovantes, unique en France sur le secteur de l'innovation. Cette manifestation constitue un outil d'animation, de promotion et de validation des projets d'accompagnement d'initiatives privées. Elle permet de favoriser la créativité et la création d'entreprises.

Lors de la troisième édition, en 2007, l'NOV a accueilli plus de 10 000 visiteurs, 134 porteurs de projets innovants (PME, PMI, artisans, inventeurs) et plusieurs délégations étrangères y sont venues représenter l'Espagne, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Croatie, la Bosnie, et Taïwan.

Dans le cadre du programme 2008, plus d'une centaine d'exposants devraient être présents et les délégations étrangères venant d'Espagne et du Québec seront à l'honneur. l'NOV est l'occasion de rencontres, d'informations et de négociations. Cette manifestation permet aux participants de nouer des relations privilégiées avec des porteurs de projets, de découvrir de nouveaux marchés, et d'échanger avec des partenaires de divers horizons. Ainsi, se trouvent réunis au sein de cette manifestation des porteurs de projets innovants, des représentants des grandes entreprises technologiques, de la grande distribution, des technopoles métropolitaines, des organismes consulaires, des universités et des structures de conseil et d'accueil spécialisés dans l'innovation.

Ainsi, par le biais de cycles d'animations, de conférences, expositions, et l'organisation

de petits déjeuners/débats à thème, différents aspects de l'innovation seront abordés, notamment :

- les brevets dans le monde,
- comment protéger efficacement une invention,
- l'amélioration de la créativité en entreprise,
- la naissance des idées,
- les inventions dans l'aéronautique,
- les aventures d'inventeurs.

Un parcours de l'innovation mis en place avec l'Education Nationale a pour but d'insérer dans le programme scolaire de l'enseignement de premier degré un projet à l'éducation scientifique et à l'innovation.

Egalement, la couverture médiatique de la manifestation va s'effectuer par plusieurs canaux dont celui de l'affichage sur les bus et tramway, de la presse (Sud ouest, Objectif Aquitaine), de la radio (France Bleu Gironde, Wit FM), de la télévision (TV7, M6 Bordeaux, France 3 Aquitaine) ainsi que par internet.

l'NOV se veut une vitrine de l'innovation en Aquitaine et en France dont la reconnaissance a dépassé les frontières de l'Europe, que ce soit dans les domaines de l'aéronautique ou du développement durable.

Notre établissement public, qui a soutenu cette manifestation en 2007 à hauteur de 4 000 €, est sollicité en 2008 pour reconduire son soutien financier dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 121 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Etudes/ prestations de service	2 500	Vente produits finis	19 000
Fournitures	2 500	Entrées	13 000
Locations	45 000	FEDER	36 300
Sous-traitance	1 000	CRA	2 000
Prestations de service	4 500	CG33	4 500
Publicité	6 000	CUB	4 000
Animations	5 000	Ville de Mérignac	12 000
Déplacements	19 000	CNASEA	13 000
Frais postaux	500	Cotisations	17 200
Rémunération du personnel	35 000		
<b>TOTAL</b>	<b>121 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>121 000</b>

Le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général et la Ville de Mérignac ont d'ores et déjà décidé de leurs participations pour les montants sollicités.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir reconduire le soutien financier apporté par notre établissement public à cette association en 2008 et :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € au bénéfice de l'association Transtech Aquitaine pour l'organisation de la manifestation l'NOV qui se déroulera du 10 au 13 octobre 2008 à Mérignac.

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-JACQUES BENOIT